



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
ISÈRE



LA FILIÈRE PORCINE

QUELLES PERSPECTIVES D' ACTIONS ?

Introduction

En partenariat avec le Pôle Agroalimentaire, la Chambre d'Agriculture de l'Isère effectue un travail d'accompagnement des filières. Face aux demandes d'information et de suivi à propos de la filière porcine, la Chambre d'Agriculture a décidé de mener une étude sur cette filière. Pour cela, elle a cherché à comprendre ses caractéristiques et les besoins de ses acteurs afin de mettre en place des actions.

Notions Clés / Définitions

> **Pôle Agroalimentaire :**

Comité de travail sur les filières agroalimentaires regroupant le Département, la Métropole de Grenoble, le Pays Voironnais, la Chambre d'Agriculture, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la Chambre du Commerce.

> **Vente Directe :**

Vente directement aux consommateurs des produits issus de la ferme.

> **Intégration :**

Contrat établi entre un éleveur et un intégrateur, ce dernier étant une entreprise industrielle ou commerciale. L'intégrateur fournit à l'éleveur certains moyens de production, qui sont dans la plupart des cas l'alimentation, les soins vétérinaires et les animaux. L'éleveur, quant à lui, est souvent propriétaire des bâtiments. L'éleveur en intégration est donc payé en fonction du respect du cahier des charges initial et du nombre de têtes qu'il envoie à l'abattoir.



Typologie de la filière et de ses besoins

> Une faible production et principalement en vente directe

Avec seulement 65 éleveurs ayant plus de 50 porcs, le cheptel porcin est en moyenne plus petit en Isère que ceux régionaux et nationaux. La production porcine du département est faible, avec seulement 12 % de la production de Rhône-Alpes en 2015. En Isère, plus des deux tiers des éleveurs porcins vendent en direct aux consommateurs. Enfin, il est difficile de trouver un repreneur ou un associé dans une ferme porcine.

> Des élevages majoritairement en bonne santé économique

L'élevage de porcs est principalement une activité complémentaire sur les exploitations. Elle n'est, en moyenne, pas la source de revenu principal des éleveurs. Ceux-ci sont majoritairement satisfaits du revenu issu de l'atelier porcin. Cependant, il n'apparaît pourtant pas toujours suffisant par rapport à la charge de travail des éleveurs faisant de la vente directe.

> Deux schémas d'organisation principaux

Le schéma principal d'organisation des élevages porcins, après la vente directe, est l'intégration, avec moins d'une quinzaine d'élevages. Seulement quelques élevages ne rentrent pas dans ces deux schémas : les adhérents à un groupement d'éleveurs (3 élevages en Isère) et ceux vendant leurs porcs à un chevillard.

> Des intégrateurs extra-départementaux n'ayant pas de stratégie liée à l'Isère

Provent SA, SA Massard, Saint Laurent Viandes et Airporc sont les quatre intégrateurs principaux intervenant sur le département. Aucun d'entre eux n'est pourtant situé en Isère. Ils n'ont pas de stratégie de commercialisation des porcs au niveau du département.

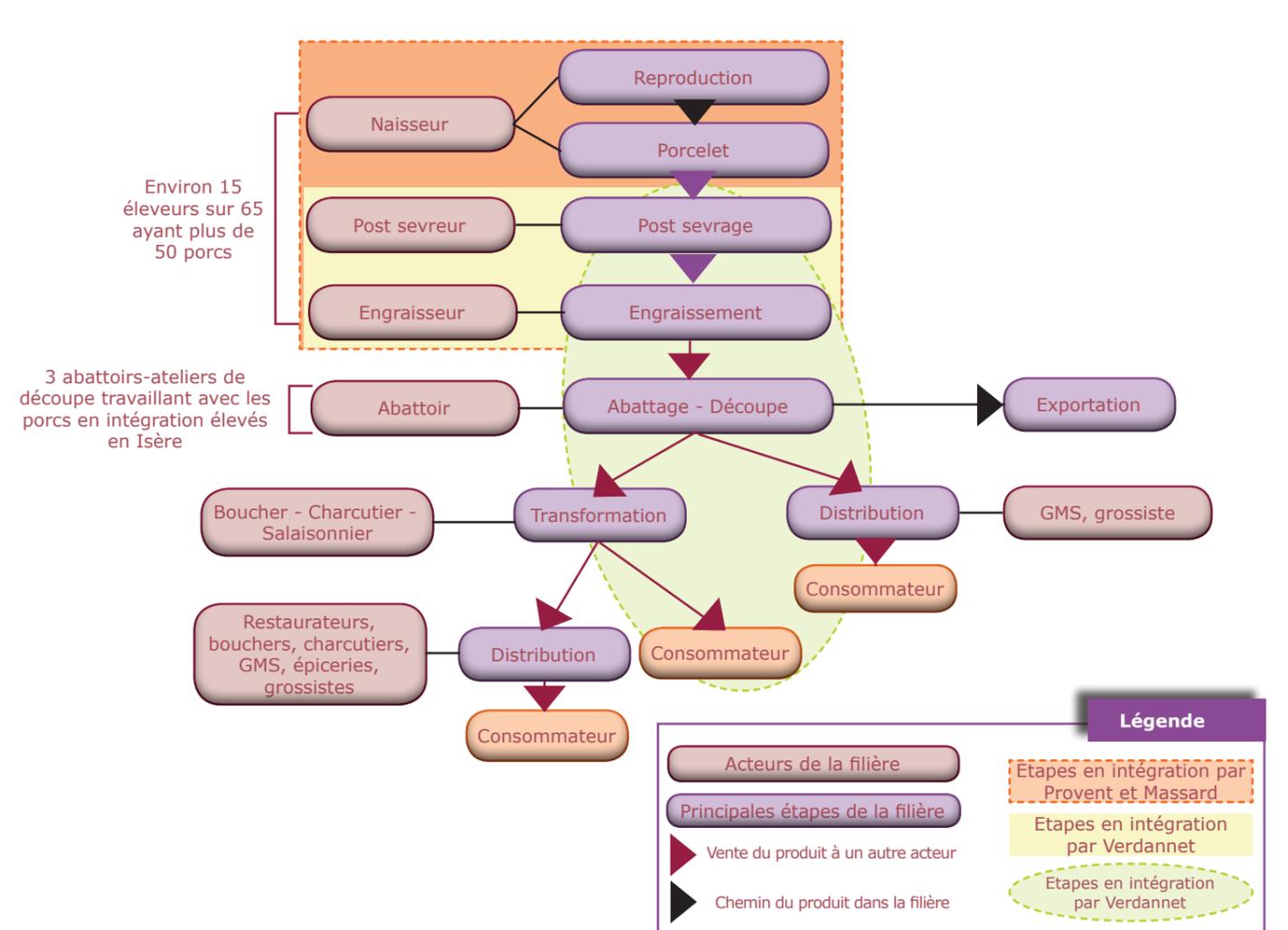
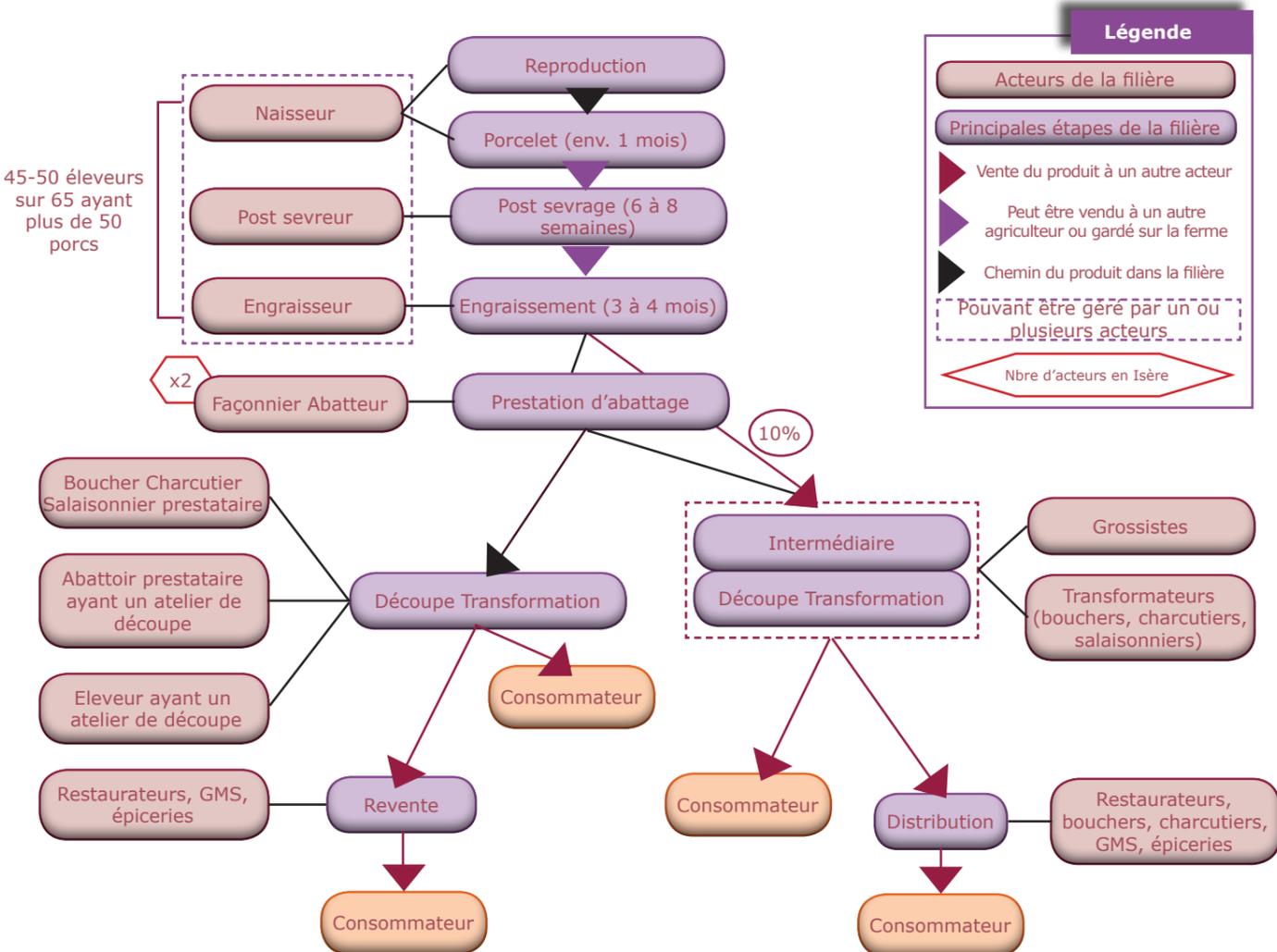
> Une demande d'approvisionnement en viande locale

Plusieurs entreprises de transformation départementales souhaitent s'approvisionner en viande de porc élevés en Isère. Ces entreprises ont des besoins spécifiques quant aux pièces et aux quantités désirées ainsi qu'à la régularité d'approvisionnement.



La filière en vente directe

La filière en intégration



Résumé en chiffres

65

éleveurs ayant un élevage de plus de 50 porcs

66 000

porcs élevés en Isère et abattus en 2016

12%

de la production de Rhône Alpes

54%

des exploitations porcines en 2000 et 2010

Conclusions et perspectives

Comment la Chambre d'agriculture peut-elle accompagner les acteurs pour répondre à leurs besoins ?

> **Création d'un poste de conseiller porcins Drôme-Isère**

Face au besoin exprimé de suivi et d'accompagnement de l'activité porcine en Isère, la Chambre d'Agriculture de l'Isère souhaite créer un poste de conseiller porcine en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Drôme. Cet interlocuteur suivra les actions à mettre en place et pourra répondre aux différents besoins venant de l'aval et de l'amont. Il facilitera les échanges d'informations entre les différents partis de la filière.

> **Création d'une filière d'approvisionnement locale**

Deux besoins se distinguent. D'une part, plusieurs éleveurs ont exprimés leur désir de vendre leurs produits à des artisans ou des restaurateurs. La mise en relation d'éleveurs avec des intermédiaires souhaitant se fournir en viande de porc locale va donc être établie. Une réflexion menée avec ces éleveurs pourra être poursuivie afin de déterminer la faisabilité de cette action, en partie en fonction de leurs conditions de vente (Prix, quantité, qualité, disponibilité, périmètre d'action, etc.).

D'autre part, une demande d'approvisionnement local en viande porcine a été exprimée par des transformateurs du département. Des échanges afin d'identifier leurs conditions d'achat (Prix, quantité, qualité, etc.) permettront de déterminer les caractéristiques des potentiels fournisseurs. Ceci pourrait aboutir à la création d'une filière d'approvisionnement locale.

> **Communiquer – Se connaître**

Les informations sur la filière seront diffusées pour que chacun ait la meilleure connaissance possible de la filière et ainsi faciliter les discussions et réflexions :

meilleure information des éleveurs sur les interlocuteurs présents en Isère et les possibilités de commercialisation

meilleure compréhension pour les acteurs de l'aval du fonctionnement de la production

> **Suivi des installations et de la transmission des élevages**

La Chambre d'Agriculture va intégrer les contraintes de transmission spécifique de l'élevage porcine dans les procédures de transmission et de répartition.



> **Travaux conduits dans le cadre du Pôle Agroalimentaire**